

Piscine de Morges, Vaud

Jean Serex, architecte SIA

Ingénieurs : MM. Rinderknecht, Keller,
Seghizzi

Ingénieur-conseil : Prof. Daxelhofer

La piscine communale de Morges a été implantée sur les terrains nouveaux gagnés sur le lac Léman par le remblai des terres de surplus de l'autoroute Lausanne-Genève.

Les impératifs pour l'implantation des pavillons fixés par l'autorité étaient la limitation de la zone verte des grands arbres bordant anciennement le lac, ceci pour éviter la construction sur un terrain appartenant à l'Etat, d'une part, et d'autre part pour masquer le complexe des bâtiments depuis la route cantonale Lausanne-Genève, et de ce fait maintenir le magnifique dégagement sur le lac depuis le Parc des Sports.

La réalisation devant s'exécuter immédiate-

ment, les constructeurs se trouvèrent devant la grande difficulté d'implanter des bassins, représentant une charge importante, sur des terrains non encore tassés naturellement et risquant d'entrer en mouvement à tous moments.

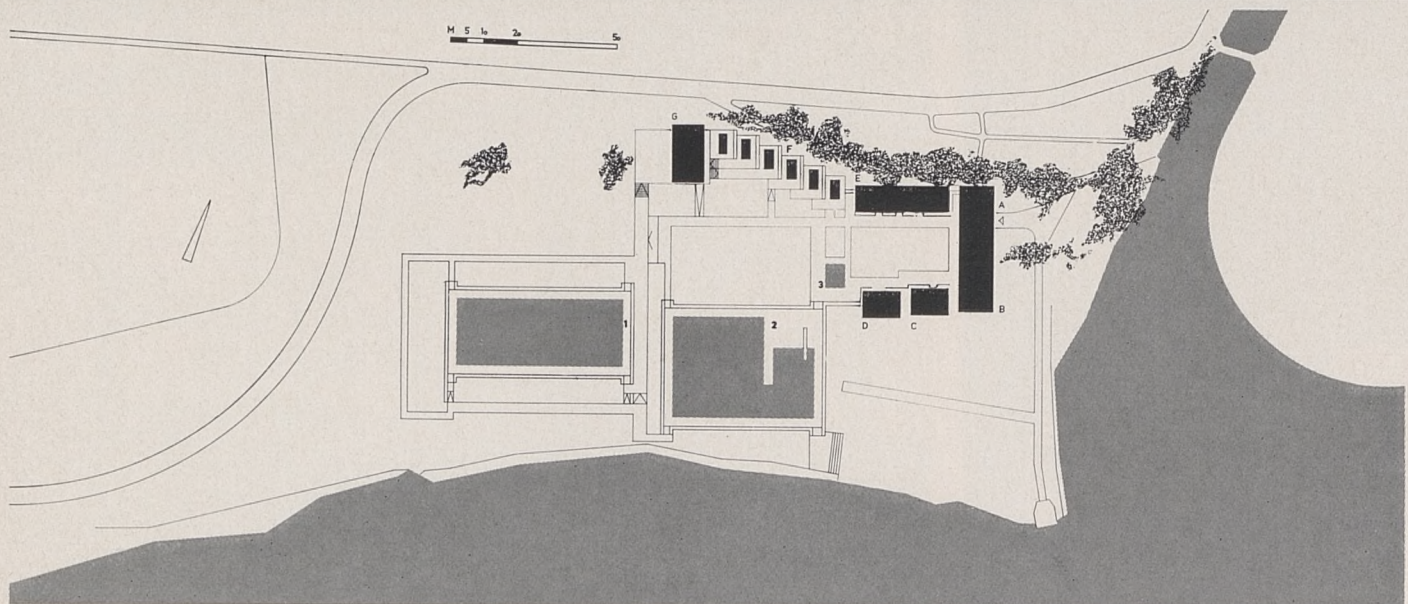
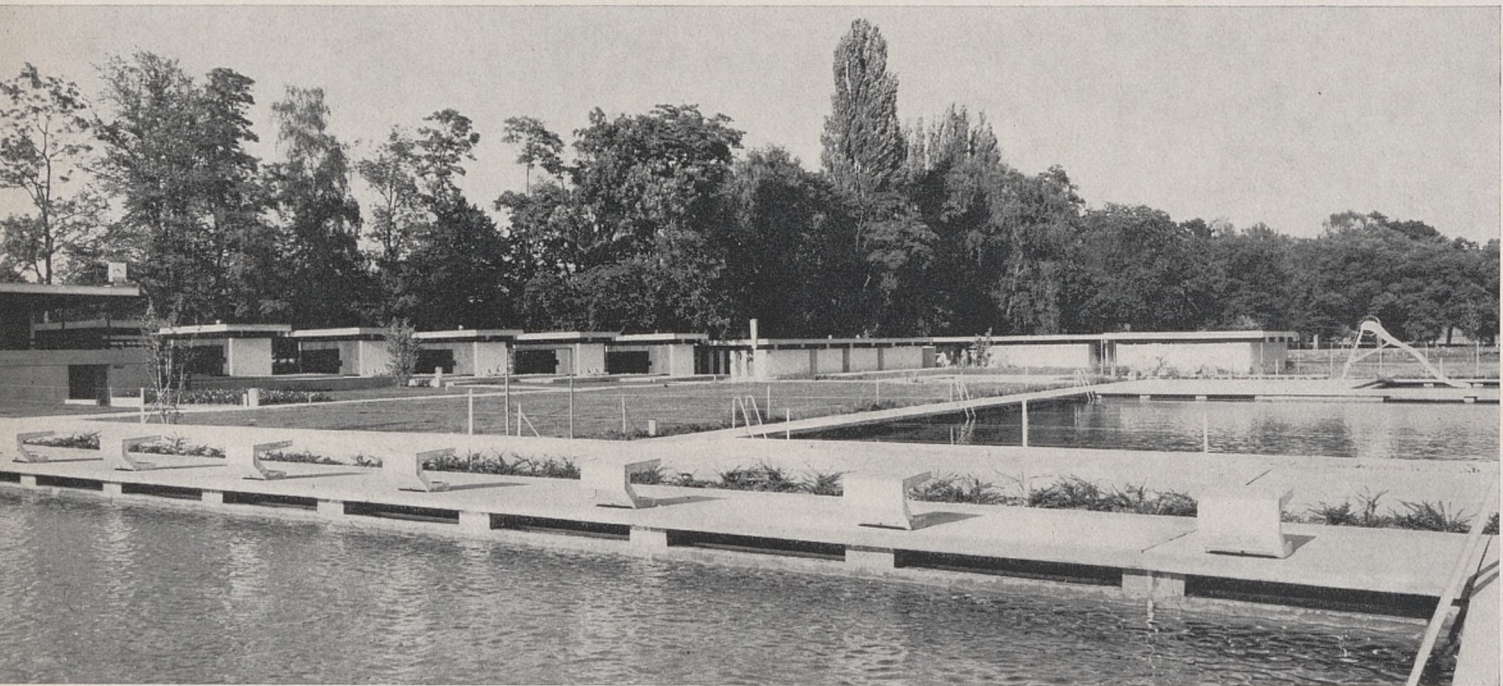
Afin de pouvoir se mettre à œuvre au plus vite, ils adoptèrent, sous les conseils d'ingénieurs spécialisés, une solution provisoire de bassin brut en b. a. pouvant par la suite en cas de mouvement, contenir une enveloppe nouvelle donnant l'aspect définitif des piscines. Par ce fait, l'architecte a conçu, pour l'ensemble de son projet, une réalisation en béton brut.

Schwimmbad, Morges, Vaadtland

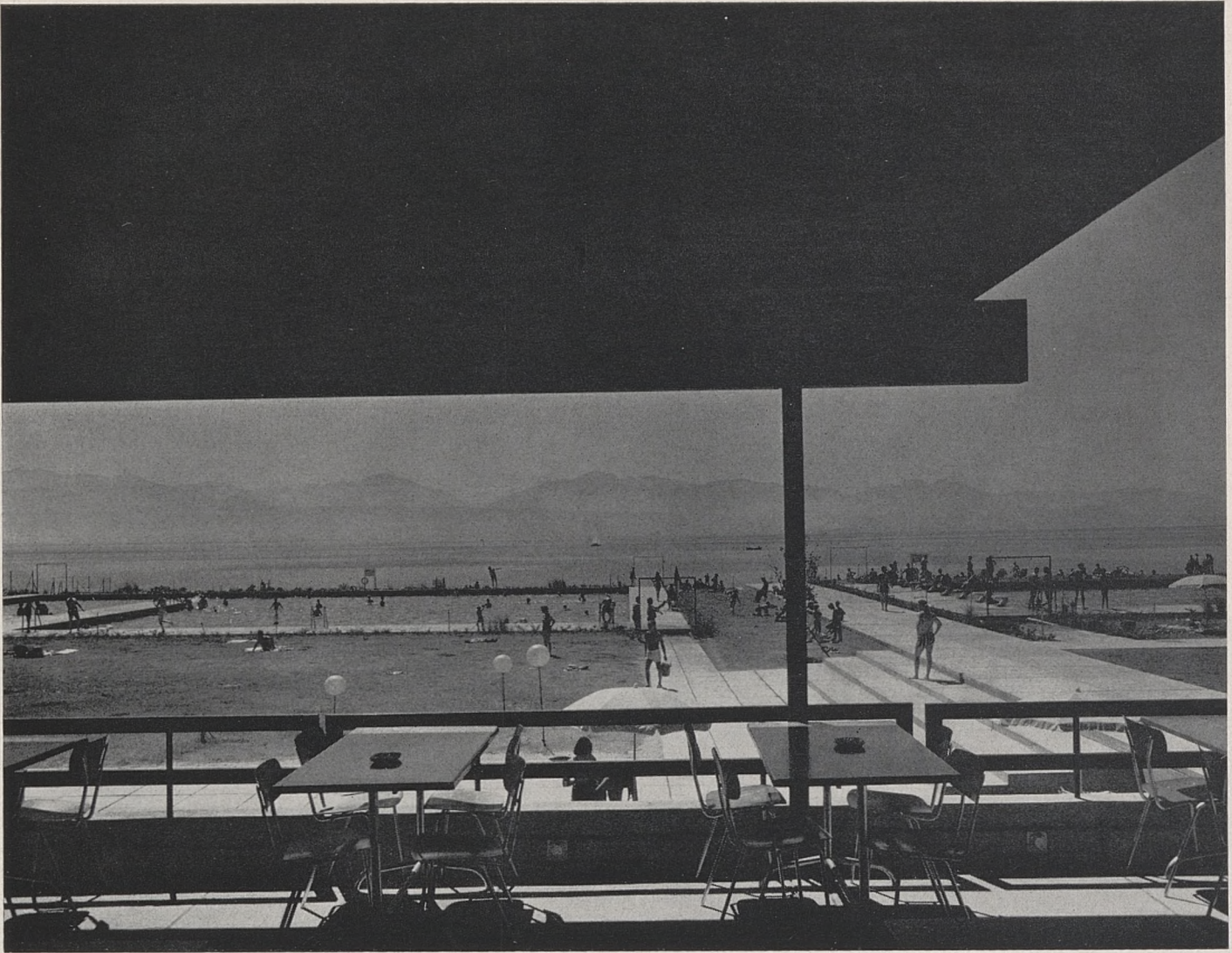
Dieses Schwimmbad wurde auf einem Gelände gebaut, das durch Auffüllung des Sees gewonnen wurde. Die Becken bestehen aus Natureisenbeton.

Swimming pool, lake of Geneva

This swimming pool is built on reclaimed land on the shores of Lake Geneva. The pools themselves are in natural reinforced concrete, the final treatment being delayed until final settlement has taken place.







Photos: H. Laessle,
M. Chiffelle